

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ADHÉSION

Nous vous invitons à retourner le formulaire de renouvellement d'adhésion inclus avec votre contribution. Merci pour votre fidélité à appuyer les objectifs de CIEL.

Mini éditorial

Voici la réponse que nous avons reçue d'un de nos membres (M. Lépine de Valleyfield) concernant la question posée dans 3^{ième} équation de notre syllogisme présentée en mini éditorial dans l'Intendant de décembre 2005 (numéro 7).

Surconsommation = pollution,
or le temps des Fêtes = surconsommation,
donc le temps des Fêtes = de bonnes résolutions.
Merci et bravo pour la sagesse de cette réponse.

10^{ième} anniversaire de CIEL!

Le Centre d'intendance écologique Latreille (CIEL) a été créé le 23 avril 1996, date où l'inspecteur général des institutions financières a délivré les lettres patentes constituant l'organisme comme corporation sans but lucratif avec comme objectif l'acquisition et la conservation de territoires ayant une valeur écologique dans le cadre de la protection de la biodiversité.

La 1^{ière} assemblée générale annuelle a eu lieu le 23 juin 1996 et la première version des règlements généraux y a été adoptée.

Le 1^{er} janvier 1999, CIEL a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance auprès des ministères du revenu du Québec et du Canada.

CIEL a commencé à recruter des membres en juin 1997 et à date, 184 personnes (123 toujours en règle) ont adhéré à l'organisme en vue d'appuyer ce projet.

La première concrétisation du projet s'est déroulée à l'assemblée générale annuelle de juin 2000 alors que CIEL est devenu propriétaire dans la municipalité de St-Anicet de 84 hectares de territoire naturel dont la protection est garantie à perpétuité par l'établissement des servitudes appropriées.

Le 16 août 2004, l'organisme devenait propriétaire d'un autre territoire naturel de 31 hectares dans la municipalité de Godmanchester portant à 115 hectares la superficie protégée à perpétuité.

Pour répondre aux impératifs liés à la vocation de l'organisme, 3 comités ont été formés (le comité des sentiers, le comité d'éducation et le comité d'acquisition).

Des sentiers d'observation de la nature et de surveillance des territoires ont été réalisés. Des règlements assurant le respect de la nature ont été prévus pour les personnes qui les emprunteront.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter notre site internet: www.rocler.qc.ca/ciel. Un dépliant explicatif est aussi disponible.

Appel à nos membres internautes

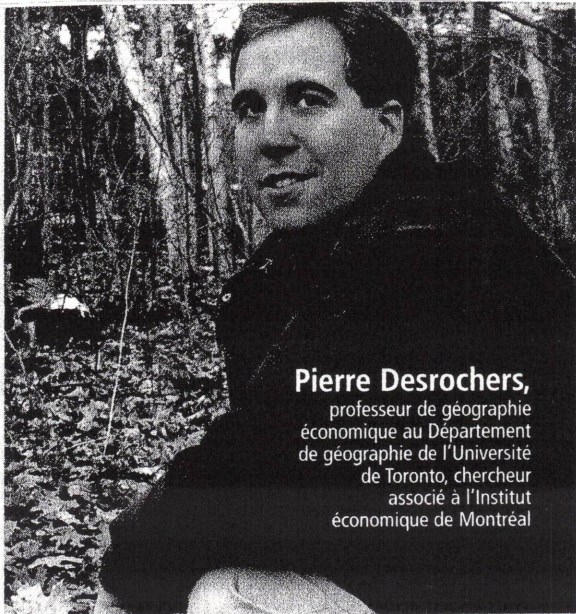
Pour communiquer entre nous plus écologiquement, nous sommes à mettre à jour notre liste de courriels. Nous vous invitons à nous faire parvenir un courriel à jmlaciel@rocler.qc.ca

Prochaine assemblée générale annuelle (AGA)

Notre prochaine AGA aura lieu dimanche le 11 juin 2006. Vous êtes invités à inscrire cette date à votre agenda dès maintenant.

À l'occasion du 10^{ième} anniversaire de CIEL, nous prévoyons inviter un conférencier pour nous brosser un tableau de l'histoire des mouvements environnementaux dans le Suroît. Le sujet traité comprendra l'identification des organismes, le contexte socio-environnemental de leur création et la description de leurs objectifs. Nous pensons à tous les mouvements qui ont vu le jour pour riposter à l'existence de nombreux problèmes environnementaux dans la région (CRRC, CRIVERT, ADN, ZIP du H.S.L., RÉGLEAU, SCABRIC etc...) ou pour assurer la conservation de territoires naturels pour les générations futures (Les amis de la Réserve, CIEL, etc...)





Pierre Desrochers,
professeur de géographie
économique au Département
de géographie de l'Université
de Toronto, chercheur
associé à l'Institut
économique de Montréal

Un courant marginal

« Si la simplicité volontaire vise à réduire son niveau de stress, à vivre autrement pour consacrer plus de temps aux loisirs et à la famille, c'est parfait. Mais s'il s'agit de réduire notre consommation afin de préserver les ressources de la terre et la qualité de vie des générations futures, alors là on fait fausse route. En effet, dans une économie de marché, les êtres humains ne font pas que consommer des ressources, ils en créent aussi au moins autant.

Au XIX^e siècle, en Angleterre, certains craignaient qu'on ne finisse par manquer de charbon. Mais ils ignoraient que des substituts allaient être développés dans les décennies à venir. Aujourd'hui, nous avons consommé beaucoup plus de charbon que ce que les gens de l'époque croyaient qu'on possédait, et

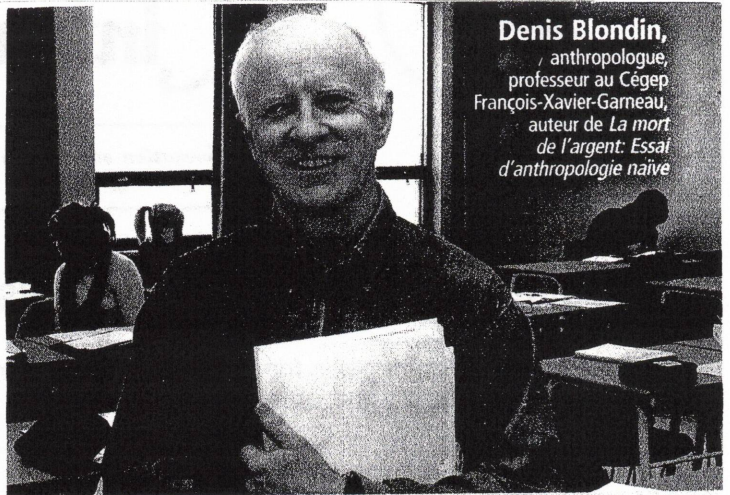
« S'IL S'AGIT DE RÉDUIRE LA CONSOMMATION
POUR PRÉSERVER NOS RESSOURCES,
ON FAIT FAUSSE ROUTE. »

pourtant nous ne manquons pas de ressources. La raison? On a développé l'hydroélectricité, le gaz naturel, le pétrole, puis l'énergie nucléaire, et en même temps nous avons créé des technologies nous permettant d'exploiter des gisements qui, à l'époque, n'étaient pas accessibles.

Quant aux dommages que notre niveau de vie "excessif" causerait à la nature, le lien n'est pas établi. Aujourd'hui, c'est dans les économies développées que la qualité de l'environnement est la meilleure, notamment parce qu'elles ont les moyens de se payer des équipements antipollution et qu'on y apprend continuellement à faire plus et mieux en utilisant moins de ressources.

Même si tout n'est pas parfait, avec le progrès technologique on crée des problèmes moins importants que ceux qu'on parvient à résoudre et, à long terme, la plupart des indicateurs sont positifs. La simplicité volontaire me paraît donc condamnée à rester marginale.»

Photo: Alison Dias



Denis Blondin,
anthropologue,
professeur au Cégep
François-Xavier-Garneau,
auteur de *La mort
de l'argent: Essai
d'anthropologie naïve*

Ni absurde ni utopique

« Au nom de la liberté d'avoir toujours plus de choix, nous supportons des contraintes parfois très lourdes. Mais ce n'est pas parce que nous avons aujourd'hui une culture du libéralisme économique et de la domination de l'argent que nous en sommes forcément prisonniers pour le restant de nos jours. Nous pouvons décider collectivement de changer nos rêves et nos priorités. Un gouvernement peut, à un moment donné, transformer les institutions et adopter des lois pour encadrer l'activité économique. Il y a toutes sortes de domaines où les univers de la consommation et de l'argent pourraient être organisés différemment. Cela ne signifie pas arrêter de consommer, mais se comporter de façon responsable.

« NOTRE SURCONSOMMATION GÉNÈRE DES
COÛTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX
EXORBITANTS. »

Notre société a pour principe une croissance économique indéfinie; pour que cela fonctionne, il faut donc que la consommation soit elle aussi illimitée. Cette fuite en avant génère des coûts environnementaux et sociaux exorbitants. Il y a là une forte composante irrationnelle. À partir d'un certain moment, on ne cherche plus à s'enrichir ou à consommer davantage pour améliorer sa qualité de vie, mais pour s'insérer dans une symbolique du paraître où l'inflation est la règle: la longueur des autos, la grosseur des maisons, la largeur des autoroutes...

Dans un monde où les ressources sont limitées, ce comportement est absurde et suicidaire, même si on nous répète que la technologie règlera tous nos problèmes. Immoral aussi quand on pense, par exemple, que les Nord-Américains consomment 350 fois plus d'énergie que les personnes qui en consomment le moins.

Je ne sais pas si la simplicité volontaire est LA réponse, mais c'est au moins une prise de conscience et une analyse juste de la réalité matérielle et sociale dans laquelle nous sommes engagés. C'est aussi une façon de nous ramener à des valeurs que nous avons perdues de vue et une réflexion sur le sens de notre vie individuelle et collective.»

Photo: Louise Leblanc

L'Intendant accorde la mention **désertification** à ce texte.

"C'est dans les économies développées que la qualité de l'environnement est la meilleure" ??? Pourtant, il est de notoriété publique que le pays le plus développé économiquement sur la planète, les États-Unis, avec 4.6% de la population mondiale est responsable de 20% de la pollution planétaire. Pour monsieur Desrochers, la planète est un tapis roulant et n'a pas de fin!... et on peut gruger l'os de plus en plus et éternellement.

La direction proposée par ce prof. de géographie économique est dangereuse et incite à des comportements sociaux débouchant sur un suicide collectif.

L'Intendant accorde la mention **biodiversité** à ce texte.

Ce point de vue nous incite à modifier nos comportements de consommateurs pour assurer une planète vivable aux générations futures.